

Discours de Md Hübner à Montpellier, le 4 décembre 2007

**" Le programme opérationnel Languedoc-Roussillon dans
la politique de cohésion"**

**Discours d'ouverture du premier Comité de Suivi des
programmes européens**

14.30-14.45

Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour cette première réunion du Comité de suivi des programmes européens de Languedoc-Roussillon.

Il s'agit dès à présent de donner vie à ce programme à travers des projets concrets, menés par les femmes et les hommes de votre région. Le programme Languedoc-Roussillon qui marque le début d'une période nouvelle à bien des égards.

- **Les changements de la politique de cohésion**

Comme vous le savez, la politique de cohésion s'est transformée depuis la dernière période.

Le changement le plus important introduit l'exigence d'une concentration thématique: la stratégie de Lisbonne. Nous avons ainsi voulu renforcer la logique de compétitivité sans pour autant abandonner la logique de solidarité à l'égard des régions les moins développées.

La politique de cohésion est devenue ainsi le premier instrument financier communautaire destiné à réaliser, *in situ*, les objectifs de la stratégie de Lisbonne. Chaque échelon – européen, national, régional, local – a désormais son rôle à jouer pour rendre nos territoires plus compétitifs, pour fournir à nos travailleurs des emplois de meilleure qualité et pour contribuer à l'essor de l'innovation au sens large qui sera la source de notre développement économique futur et de notre compétitivité.

La région Languedoc-Roussillon a clairement adhéré à la stratégie de Lisbonne, et a manifesté la volonté d'afficher un seuil *earmarking/fléchage* au-delà de 75%.

Vous avez également choisi de concentrer votre programme sur l'innovation, l'emploi et la formation, les Technologies de l'Information et de la Communication ainsi que sur les énergies renouvelables. Ces choix me semblent judicieux, toutefois, il est indispensable que cet effort soit mis en œuvre de façon

efficace. En effet, la concentration des moyens devra être systématiquement privilégiée pour une sélection des projets. Nous savons que vous aurez à cœur de tenir ce cap et que vous vous en donnerez les moyens opérationnels.

- **Les stratégies régionales de l'innovation**

Aujourd'hui, croissance économique et compétitivité sont fortement liées au degré d'innovation. Je trouve très encourageant que le Programme Opérationnel Languedoc-Roussillon traite en profondeur de l'innovation. Et je me réjouis que vous ayez accepté notre suggestion d'inscrire dans vos programmes, à l'échelle régionale, l'élaboration d'une stratégie d'innovation solide.

Cette stratégie en Languedoc-Roussillon doit vous mettre en capacité d'identifier vos avantages compétitifs, de les comparer au plan international, de les exploiter et de les valoriser au mieux.

- **Mettre en place un partenariat élargi et effectif**

Un autre élément notable de la nouvelle politique de cohésion est le renforcement du partenariat intra-régional. Ce midi, vous avez organisé, Monsieur le Préfet, un déjeuner avec les représentants d'entreprises, de centres de recherches, d'universités et je vous remercie de cette excellente initiative

qui élargit et intensifie la participation partenariale au programme. Vous avez donné ainsi un exemple d'un partenariat régional qui s'étend bien au delà des habituels représentants de l'administration publique. Ceux du monde de la connaissance comme du secteur productif peuvent ainsi activement s'associer au programme et l'enrichir de leurs ressources propres.

C'est en dépassant le cadre du partenariat institutionnel classique, en faisant adopter votre stratégie par les multiples acteurs du territoire, que vous mettrez en place une véritable dynamique partenariale. Cela implique évidemment un effort particulier d'organisation de forums permettant aux partenaires de s'ériger en réseau à travers lesquels les idées, les ressources et les expériences pourront se diffuser. Mais cela nécessite aussi que les décisions soient arrêtées en commun.

- **Renforcer la communication**

Enfin, et c'est une autre nouveauté de la politique de cohésion 2007-2013, les engagements volontaristes que vous avez pris méritent une communication renforcée et à la hauteur de vos ambitions.

En effet, la nouvelle réglementation vous demande, entre autres, de publier la liste des bénéficiaires ainsi qu'un

renforcement de la communication comme un outil stratégique de vos programmes dans le cadre du plan de communication. La communication représente un enjeu majeur pour cette période car une information pertinente et régulière sur vos réalisations prouvera également aux citoyens à quel point l'Union est proche de ses aspirations. Je voudrais saisir l'occasion, ici, de saluer le travail d'"Europe Direct", une ressource importante pour la communication du programme.

Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs, j'ai eu un réel plaisir à constater que le succès de ce programme vous tient tous particulièrement à cœur. Sachez que vous pouvez toujours compter sur mon appui personnel et sur celui de mes services.

Je vous remercie de votre attention et mes meilleurs vœux de succès pour cette nouvelle période.